

AVIS D'ATTRIBUTION

Marché de travaux n°2019_15 relatif au Réaménagement du Centre Administratif et Technique Municipal de la Ville de Mions

Le Maire de Mions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n° 2018-044 du 31 mai 2018 par lequel le Conseil Municipal charge le Maire de prendre, par délégation, certaines des décisions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence

Vu le rapport d'analyse des offres,

Décide :

Article 1 :

Dans le cadre de sa délégation, de conclure le marché n°2019-15 relatif au réaménagement du Centre Administratif et Technique Municipal de la ville de Mions avec les sociétés et pour les lots suivants :

LOT	SOCIÉTÉ	N° SIRET	MONTANT EN € HT
1- Gros œuvre - maçonnerie	SOMACO (69330 MEYZIEU)	398 410 050 00031	6 450,00 €
2 - Plâtrerie	DONETTI ET FILS (01360 LOYETTES)	448 530 097 00022	1 909,06 €
3 – Menuiserie Bois	M.A.C (01700 MIRIBEL)	491 380 614 00017	10 593,75 €
4 – Sols souples	RHONIBAT (69530 BRIGNAIS)	318 684 206 00036	17 165,20 €
5 – Faux plafonds	ACOUSTIQUE CLOISON PLAFOND (69120 VAULX-EN VELIN)	404 722 761 00032	6 954,50 €
6 – Cloisons amovibles	DIMATER (69300 CALUIRE)	381 453 562 00013	31 925,00 €
7 - Peinture	RHONIBAT (69530 BRIGNAIS)	318 684 206 00036	11 483,70 €
8 – Électricité CFO - CFA	SERELY (69780 MIONS)	971 502 943 00048	20 844,43 €

Article 2 :

Le marché prend effet à compter de sa notification.